

Christel Keiser, candidate du POID à l'élection législative

Aux parents FCPE de Montreuil et Bagnolet

Le 6 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

Candidate présentée par le Parti ouvrier indépendant démocratique (POID) et enseignante actuellement en disponibilité, je considère que la question de la défense de l'école publique, laïque, gratuite, de l'école qui dispense des connaissances à tous les élèves, consignées dans des programmes nationaux, dans le cadre d'horaires nationaux, et délivrant des diplômes nationaux permettant l'accès à des qualifications – donc ouvrant des droits et garanties nationales – est un enjeu central de la lutte des classes aujourd'hui.

En guise d'introduction aux réflexions provoquées par votre lettre ouverte, je souhaiterais porter à votre connaissance ce *Manifeste pour la reconquête d'une école qui instruit* qui, selon moi, pose très justement les problèmes auxquels enseignants, parents, travailleurs et jeunes sont confrontés : un consensus politique qui a permis, depuis l'avènement de la Vème République, et sous l'impulsion de préconisations émises par l'Union européenne, une continuité dans les contre-réformes qui ont porté des coups à l'école que je défends. Ce manifeste est accessible ici : http://manifestecole.fr/admin/kcfinder/upload/files/manifeste_reconquete_ecole.pdf.

J'ai, vous le lirez, une lecture très critique des réformes de l'Education nationale décidées lors du dernier quinquennat. Je considère que la loi d'orientation de 2013 a inscrit l'école dans les politiques de restrictions budgétaires (avec, dans les collèges, une suppression massive d'heures de cours) et de territorialisation, incompatibles avec la défense du caractère national de l'école publique. Réforme des rythmes scolaires et projets éducatifs de territoires (PEDT), réforme des collèges et organisation des enseignements différente d'un collège à un autre sont autant de mesures qui pénalisent les élèves et leurs familles, qui remettent en cause l'égalité de traitement nécessaire devant le droit à l'instruction, qui autorisent municipalités et associations diverses à intervenir dans le contenu et les conditions concrètes dans lesquels sont délivrés les enseignements.

Et les premières mesures annoncées par le gouvernement Macron-Philippe ne peuvent que nous inquiéter. Par exemple, celle qui consiste à faire passer le baccalauréat en contrôle continu, comme expliqué dans le programme de Macron, ne peut que renforcer ma détermination à combattre cette politique.

La plupart des organisations syndicales cherchent encore les 60 000 postes promis en 2012 sur 5 ans. Quand on regarde la réalité des chiffres avancés par ces dernières, on constate au contraire une accentuation de la précarité – avec le recours significatif à des contractuels dans les écoles du premier degré, ce qui est nouveau – un affaiblissement considérable du recrutement de personnels titulaires, lié en particulier au fait que depuis la « mastérisation » mise en place par Vincent Peillon, les jeunes doivent maintenant avoir un Bac +5 pour être titularisés... Cinq années d'études après le bac pour être payés 13 % au-dessus du SMIC !

C'est pourquoi je rejoins sans réserve les revendications que vous mentionnez en termes de créations de tous les postes d'enseignants, de CPE, de surveillants, médecins scolaires, infirmiers... nécessaires pour diminuer les effectifs dans les classes. Je suis bien sûr d'accord avec vous quand vous estimez que le nombre d'écoles, de collèges, de lycées construits ne répond pas aux nécessités : trop d'élèves se retrouvent à l'étroit dans des salles trop exigües. Et il suffit de regarder l'état du lycée Jean-Jaurès, lycée dans lequel j'ai enseigné pendant 10 ans, ou celui de nombreuses écoles, pour se convaincre de l'urgence de travaux de réhabilitation à réaliser.

Il est certain que la décision de l'Etat de baisser les subventions aux collectivités territoriales est un coup porté à tous les travailleurs et aux jeunes, à tous les parents d'élèves et à leurs enfants. Vous mentionnez à juste titre les personnels communaux. Je mentionnerai également les personnels dits ATTE (agents d'entretien dans les collèges et lycées) qui, depuis qu'ils ont été transférés par l'Etat aux conseils départementaux ou régionaux, connaissent des conditions de travail encore plus difficiles (par exemple, le non remplacement entraînant une dégradation de leur santé...). Je me permettrais de citer les grèves massives menées par ces personnels qui exigent du conseil départemental la création de tous les postes nécessaires pour que les salles et les sanitaires puissent enfin être nettoyés dans de bonnes conditions. Mon journal, *La Tribune des Travailleurs*, en a rendu compte à plusieurs reprises. Car si la responsabilité de l'Etat est engagée, celle des élus en responsabilité dans les collectivités territoriales l'est tout autant. Une politique indépendante de l'Union européenne, de la Vème République, des banquiers et des patrons ne serait-elle pas d'en appeler à la population pour refuser de payer des dettes exorbitantes, par ailleurs déjà largement payées via le paiement des intérêts, et de concentrer les moyens disponibles pour les services publics, à commencer par l'école publique ?

Autre point sur lequel je vous rejoins : la défense des classes spécialisées, des structures spécialisées adaptées aux enfants, soit en situation de handicap, soit en difficulté scolaire. Je suis en particulier très attentive au combat mené actuellement par les collègues de collège du département pour la défense de véritables classes d'accueil pour les élèves allophones, remises en cause l'an prochain au nom du « tout inclusif ». Au prétexte de ce « tout inclusif », conséquence de la loi Monchamp de 2005, dénoncée dans le *Manifeste pour la reconquête d'une école qui instruit* et reprise par la loi Peillon de 2013, les gouvernements ont méthodiquement attaqué ces structures spécialisées, dans le seul but de faire des économies : vous avez cité à juste titre les RASED, permettez-moi d'ajouter que les CLIS, les CLA, les SEGPA ont ou seront, tour à tour, également démantelées si la mobilisation ne bloque pas cette offensive.

Le POID combat pour la construction d'un parti ouvrier, pour un gouvernement ouvrier, pour l'assemblée constituante souveraine, constituée de délégués élus, mandatés et révocables. Reconquérir une école qui instruit ne peut se faire que dans le cadre de la souveraineté du peuple, que par la prise du pouvoir par l'immense majorité des opprimés qui pourra ainsi résister au démantèlement programmé de l'école. Cette souveraineté exige qu'il n'y ait aucun pouvoir au-dessus de l'assemblée constituante : ni Union européenne, ni Vème République.

Elue au conseil municipal de Montreuil sur la base de ce mandat, je le défends conseil municipal après conseil municipal. Je me suis ainsi portée en soutien des enseignants et des parents qui combattaient contre la réforme des rythmes scolaires, contre la réforme des collèges. J'ai voté contre et dénoncé toutes les augmentations de tarifs des cantines, des activités périscolaires, de la baisse de l'amplitude horaire décidée pour ces activités par la majorité municipale. J'ai en

particulier voté contre les modifications du calcul du quotient familial, source d'augmentations pour de très nombreuses familles.

Les compte-rendu de toutes mes interventions, depuis que je suis élue, sont accessibles sur le site <https://poidmontreuil.com/>

Ces quelques lignes n'ont pas vocation à épuiser le sujet... et nul doute que la question de la reconquête d'une école qui instruit sera un sujet à part entière au cours de notre congrès national. Congrès que nous voulons ouvert aux militants de toutes les sensibilités du mouvement ouvrier qui considèrent que la lutte de classes reste plus que jamais à l'ordre du jour et qu'une représentation politique des travailleurs est indispensable.

Bien cordialement,
Christel Keiser

PS : bien évidemment, cette réponse peut être publiée